

## Bachelier : instituteur préscolaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Education musicale 2			
Code	PEPS2B49PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Michel VAN TRIMPONT</b> (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Gosselies <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Fanny ROUCOU</b> (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable **de s'exprimer** à travers les différents contenus dans une situation pratique et **d'expérimenter et analyser** des pratiques liées à la discipline.

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B49PSA Éducation musicale

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B49PSA      Éducation musicale      40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEPS2B49PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Fanny ROUCOU</b> (fanny.roucou@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour but de répondre aux besoins des futurs enseignants dans la mise en œuvre de dispositifs d'expression musicale, au regard du programme de l'école maternelle.

La discipline est envisagée dans un double aspect :

- D'un part, l'étudiant est amené à consolider sa propre pratique musicale, continuant le parcours initié en 1PM. Il développe son vécu de la discipline pour elle-même, il s'implique dans une pratique active en mobilisant ses capacités musicales ; il en profite également pour l'exploiter en tant qu'outil, pour son futur professionnel.
- D'autre part, l'étudiant se plonge dans l'aspect didactique, essentiel à la transmission de l'expression musicale. Le développement méthodologique et des outils spécifiques sont placés dans un contexte théorique ; les dispositifs sont vécus, détaillés et reproduits. A ce titre, l'étudiant découvre les concepts et terminologies appropriées, poursuivant le travail mis en place en 1PM ; il les reconnaît, les comprend et les manipule dans les différentes mises en situation.

C'est au travers de ces deux optiques, personnelle et didactique, que s'inscrivent les diverses thématiques abordées ; elles seront par ailleurs autant que possible intégrées dans la pratique de terrain grâce aux différents stages.

Le format de cours ayant une portée essentiellement pratique, il sous-entend toute une série d'engagements :

- Un investissement au niveau de la pratique musicale elle-même, sans jugement face à sa production ou celle d'autrui,
- Une volonté de prendre part à une production musicale de qualité,
- Une participation durant les moments de mise en situation, afin de les expérimenter,
- Un intérêt et une collaboration durant les moments d'analyse personnelle (échanges d'opinions, de questionnements, d'observations), d'analyse théorique, de conception du matériel.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

#### 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

1. **de s'exprimer et de s'investir** à travers les contenus musicaux adaptés aux classes maternelles, en situation pratique
2. **de mobiliser un langage musical** précis dans tous types de contextes (en lien avec la pratique personnelle et le contenu didactique) ; **d'utiliser les concepts abordés** pour décrire une situation, justifier une affirmation
3. **d'évaluer la qualité d'un matériel musical** dans le but de l'exploiter dans les classes maternelles, en se basant sur un répertoire de référence, des pistes d'analyse et des exemples étudiés en cours ; **d'utiliser les outils précités afin de poser un choix judicieux** dans le but de l'exploiter de manière appropriée en classes maternelles
4. **de reproduire des activités** d'expression musicale adaptées aux classes maternelles en situation pratique, sur base des observations, concepts et exemples observés en cours, tout en prenant appui sur les objectifs d'apprentissage visés par le programme de l'école maternelle concernant l'expression musicale
5. **de produire une analyse détaillée** d'une séquence d'expression musicale

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Outils didactiques pour construire une séquence en expression musicale.
- Découverte des notions et techniques musicales non abordées en bloc1 à travers des productions personnelles et à faire vivre en stage.

#### **Au travers les thématiques suivantes :**

Pratique personnelle : expression vocale, expression rythmique, travail de posture à travers un répertoire adapté aux classes maternelles ;

Questionnement et analyse autour dudit répertoire.

La manipulation instrumentale et l'orchestration en classes maternelles : contextualisation théorique et balises à usage pratique, initiation/pratique en classes maternelles, étude/élaboration de différents formats de codages visuels.

*L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.*

#### **Démarches d'apprentissage**

Au cours des séances, **les formats varient, afin que les étudiants s'entraînent à délivrer une production musicale adaptée aux classes maternelles**. Nous alternons les structurations théoriques, les réalisations/l'utilisation du matériel, les mises en situation, les discussions didactiques et propres à la gestion de classe. Cet ensemble a pour vocation de nourrir le sens critique de l'étudiant.

Ce dernier est considéré comme un **acteur essentiel du cours**, puisque le déroulement du cours prend appui sur sa participation. L'engagement et l'implication, comme décrit dans l'introduction, sont donc des ingrédients indispensables pour une expérience efficace et épanouissante. Le principe de collaboration est également un incontournable, à travers les différents exercices et travaux à réaliser.

En outre, **un travail régulier est attendu de l'étudiant en plus des heures en présentiel**, en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres. **Seront ainsi prévues :**

- des lectures et/ou des visionnages de vidéos,
- de l'entraînement musical individuel concernant un répertoire adapté aux classes maternelles,
- la préparation/la poursuite de la conception d'activités musicales adaptées aux classes maternelles,
- la préparation/la poursuite des travaux (de groupe ou individuels), dont les consignes sont postées sur ConnectEd.

*L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.*

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Lors des réalisations pratiques, des corrections et conseils (collectifs, semi-collectifs et/ou individuels) sont délivrés pour tendre vers une amélioration régulière.
- L'étudiant est encouragé à s'investir dans la récolte et la préservation de son répertoire ; il peut recourir aux enregistrements audios ou vidéos. **Note importante** : ceux-ci étant uniquement réservés à l'exploitation personnelle et professionnelle, l'étudiant veillera à en faire un usage respectueux et raisonnable, tenant compte de l'interprète et de l'auteur du matériel musical présenté (pas de diffusion publique nuisant au principe de droit à l'image et/ou d'appropriation abusive de la part de l'étudiant nuisant au principe de droit d'auteur).
- Un accompagnement, individuel ou en groupe, est envisagé lors de la préparation des stages ou lors de la réalisation de travaux.
- La plateforme ConnectEd est continuellement tenue à jour (communications en lien avec l'organisation de l'UE, contenus étudiés, compléments pertinents, etc.).

La présence en cours est, de ce fait, essentielle.

## Sources et références

- Matthys A. (2021), Eveil Musical (maternelle), Paris, Ed. Retz
- Bolduc J., publications dans le cadre du projet « Laboratoire Mus-Alpha » ([www.mus-alpha.com/publications.php](http://www.mus-alpha.com/publications.php))
- Vaillancourt G (2005), Musique, musicothérapie et développement de l'enfant, Québec, Ed. Hôpital Sainte-Justine, Coll. Pour les parents.
- Sene S. (2018), Allez, on s'échauffe : guide technique et pratique, Paris, Riveneuve Ed.
- Ressources pédagogiques exploitées dans le cadre des activités des "Jeunesses Musicales"
- Répertoire de référence composé d'artistes jeunesses et de musiques instrumentales dites 'classiques'.

D'autres références sont utilisées au cours ou citées à titre d'information.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Partitions des différentes chansons étudiées.
- Syllabus

Ces supports ne dispensent en aucun cas de **LA PRISE DE NOTES**. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. La collecte du répertoire, par le biais d'enregistrement audio ou vidéo, sera à la seule charge de l'étudiant.

Ces supports sont disponibles sur ConnectEd. Des compléments sont par ailleurs déposés sur la plateforme (fichiers audios, vidéos, pdf, etc.).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le travail journalier correspond à 100% des points d'évaluation. Un travail non remis et/ou non présenté en temps correspond à la note de zéro pour ce travail. Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectEd.

### Les travaux évalués seront :

- Un premier travail de groupe au Q1, comprenant une présentation orale (30%)
- Un deuxième travail de groupe au Q2, comprenant une présentation orale (30%)
- Travail écrit individuel au Q2 (40%)

### Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30	Trv	70	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### **Dispositions complémentaires**

Si l'étudiant ne peut participer à la conception et à la présentation d'un travail de groupe (suite à un certificat médical de longue durée s'étendant sur le quadrimestre), il repassera le travail en question au Q3 ; les consignes seront adaptées en conséquence.

Si l'étudiant ne peut participer à la présentation orale d'un travail de groupe en cas de certificat médical, il devra être convenu d'une nouvelle date le plus rapidement possible afin que le travail de l'étudiant soit considéré comme complet.

En cas d'échec dans la moyenne globale, l'étudiant repassera en individuel le ou les travaux pour lesquels il a été en échec. Si l'échec porte sur un travail de groupe, les consignes seront adaptées en conséquence.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).